



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E17225

VALABLE JUSQU'AU 14/09/2026

ÉDITÉ LE

25/09/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/04/1993

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 05/12/1994  
20 000

Raison sociale : LIDREY

23 AVENUE DU GARIGLIANO  
91600 SAVIGNY-SUR-ORGE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC EVRY

Siret : 391 572 526 00047

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 2104034

Assurance Responsabilité Travaux :  
GROUPAMA 41922725K0001

Assurance Responsabilité Civile :  
GROUPAMA 41922725K0001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Téléphone : 01 69 38 01 83

Portable : 06 10 22 45 19

Site Internet : www.lidrey.fr

E-mail : secretariat@lidrey.fr

Responsabilité légale :  
RODRIGUES PHILIPPE GÉRANT

Fax : 01 69 38 50 05

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité                     | * Date d'attribution |
|-----------|-----------------------------------------------------------|----------------------|
| 6112 PROB | Peinture et ravalement (Technicité confirmée) Mention RGE | 13/05/2025           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 12/06/2025         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 13/05/2025         |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé                      | 12/06/2025         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.